



Le jardinage au naturel

par les Régies de Quartier et les Régies de Territoire

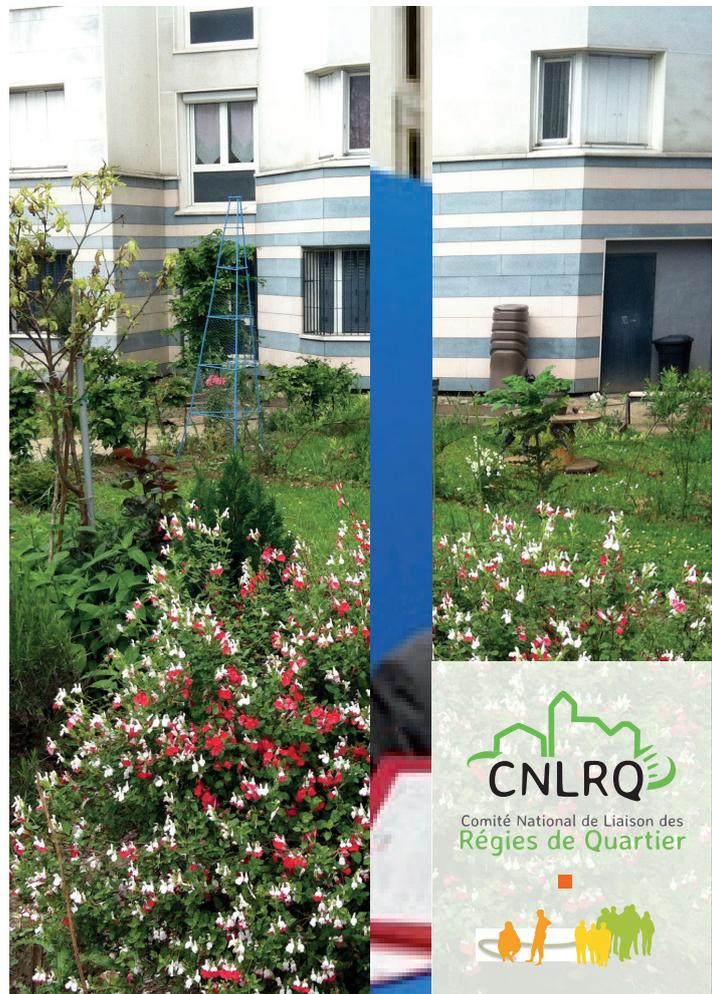
La vocation des Régies - répondre au plus près des besoins des habitants - les amène à prendre en compte, aux côtés des dimensions économiques et sociales, l'impact environnemental de leurs activités.

Cet enjeu devient également un pré-requis pour certains marchés comportant des clauses environnementales.

De nombreuses collectivités sont d'ores et déjà passées au « zéro produits phytosanitaires ». Afin de répondre à cette exigence des cahiers des charges des marchés publics, les Régies s'adaptent et forment leurs équipes à **l'utilisation de méthodes alternatives** d'entretien des espaces verts (désherbage thermique, paillage, balayage-brossage...).

Certaines collectivités optent aussi pour une gestion différenciée ayant pour objectif de protéger les ressources naturelles et de favoriser le développement de la biodiversité. Cette méthode entraîne un changement de physionomie des espaces et nécessite **une sensibilisation des habitants**, habitués à une tonte régulière.

Cette tendance se retrouve également **dans les jardins animés par les Régies** avec les habitants. Sur les 77 recensés fin 2014, la grande majorité est cultivée en bio, sans intrant chimique de synthèse (engrais, pesticides...) : les habitants-jardiniers veulent s'assurer de consommer des produits sains.



CNLRQ

Comité National de Liaison des
Régies de Quartier



Réintroduire la nature en ville

L'engouement de nombreux habitants pour installer et cultiver des jardins partagés en pied d'immeuble témoigne d'un besoin profond de retour à la nature.

Les communes végétalisent certains toits ou murs, changent leurs modes d'entretien des espaces verts, favorisent les initiatives citoyennes...

Toutes ces actions encouragent un investissement plus large, une véritable **appropriation des espaces publics et des enjeux de préservation de la biodiversité**, y compris en milieu urbain.



La Régie de Quartier de Blois, une stratégie « zéro phyto » pour l'entretien des espaces verts de la Ville

La Régie existe depuis 22 ans. Elle compte 67 salariés et intervient sur une large palette d'activités : entretien des espaces publics, déménagements, second œuvre de bâtiment, nettoyage, salon de coiffure, recyclerie textile...

- À la suite d'une expérimentation menée avec la Ville de Blois, la Régie développe depuis 4 ans un chantier d'insertion « **espaces verts et espaces délaissés** » dont l'activité est le désherbage « zéro pesticide ». Un marché permet le recrutement de 6 salariés en insertion accompagnés par une encadrante technique particulièrement sensible aux enjeux du développement durable. Ils interviennent sur des rues et des « espaces délaissés » déterminés par le service voirie de la Ville sur lesquels une réhabilitation est nécessaire : installation de bancs publics, petits travaux de maçonnerie... L'utilisation d'une machine professionnelle permet de désherber sur des sols durs. L'équipe procède à un arrachage manuel et à **un entretien régulier** qui sont nécessaires pour éviter les repousses. Afin de laisser pousser la végétation librement, la Régie répertorie les adresses des habitants qui ne souhaitent pas qu'elle intervienne devant leur domicile.
- L'opération a été accompagnée d'une communication par la Ville. La pratique évolue et pourrait, sous réserve d'une sensibilisation des habitants dans la durée, donner lieu à une véritable gestion différenciée des espaces verts.

La Régie de Quartier intercommunale Impulsion (Carvin), une gestion différenciée des espaces verts

La Régie Impulsion, créée en 2003, compte 120 salariés. Elle mène des activités de nettoyage, second œuvre, d'entretien de la voirie et espaces verts, de médiation sociale en partenariat avec les collectivités et bailleurs.

- Depuis son origine, la Régie réalise ses prestations avec une volonté de protection de l'environnement et développe des **démarches écologiques**. Elle adopte des techniques alternatives d'entretien des sites de la trame verte et bleue de l'agglomération d'Hénin/Carvin qui accueillent une faune et une flore variées, ainsi que sur certains sites urbains. Le plan de gestion est défini en concertation avec les donneurs d'ordre et l'ensemble du personnel est sensibilisé par **des informations collectives et des formations** internes et externes. L'herbe tondue est laissée sur place en paillage (*mulch*) afin d'améliorer la qualité du sol en fournissant un engrais organique et de le protéger des variations climatiques. Les fauches sont réalisées de façon à faciliter le semi naturel et à préserver la micro faune. La Régie utilise des méthodes alternatives pour le désherbage (paillage des massifs et pieds de haies par les déchets de tontes ou broyats...), pour l'entretien des zones humides, et elle cultive des prairies fleuries afin de limiter les besoins en produits phyto et diversifier le fleurissement.

- Au-delà de ces prestations techniques, la Régie Impulsion mène **une action d'accompagnement des habitants** aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, « La nature dans mon jardin ».

Le jardinage
au naturel par
les Régies : de
nouvelles pratiques
de gestion des
espaces



La Régie de Territoire CCM - Bassin nord (Le Creusot), un jardin d'insertion au naturel...

La Régie est née de la fusion des Régies du Creusot et de Torcy. Elle emploie 90 salariés.

- Depuis 2013, la Régie porte un jardin d'insertion situé sur un terrain municipal. Dix salariés y travaillent accompagnés par un encadrant technique, ingénieur agricole de formation et moniteur d'atelier sensibilisé aux techniques de jardinage au naturel (ancien agriculteur bio). Ce jardin, implanté sur une ancienne friche de 14 000 m² dont 2 000 m² sont aujourd'hui dédiés au maraîchage, a été totalement aménagé par la Régie. Sa culture suit **le cahier des charges de l'agriculture bio** : aucun intrant chimique n'est utilisé, les techniques naturelles sont privilégiées (permaculture, utilisation du purin d'ortie, cultures associées...), le paillage permet de limiter l'arrosage... Une zone dédiée au compostage permettra de nourrir la terre en revalorisant les déchets organiques du jardin (tonte...). Plusieurs espaces sont favorables à la biodiversité : un verger conservatoire a été implanté avec l'aide de l'association *Mémoire fruitière en Mesvrin* ; une mare a été préservée (présence de crapauds accoucheurs...) et un hôtel à insectes construit. L'installation d'un poulailler et d'un rucher est envisagée.

- La Régie CCM – Bassin nord accueille en 2015 la première **formation Jardinage au naturel** organisée par l'association *Si T'es Jardin*.

■ Repenser les activités traditionnelles peut produire des effets significatifs :

- La réflexion permet d'agir sur le bien-être du salarié en utilisant des produits moins nocifs pour sa santé.
- L'introduction de nouvelles techniques ouvre de nouveaux champs de compétences professionnelles pour les salariés et qui sont valorisées auprès des entreprises du secteur.
- L'emploi a une plus forte valeur ajoutée et utilité sociale : l'opérateur contribue à la préservation du territoire par la gestion différenciée des espaces verts.
- Les habitants du quartier bénéficient de l'amélioration de la qualité des services et d'une sensibilisation directe aux enjeux du développement durable.
- Les Régies s'inscrivent comme maillons d'une chaîne d'acteurs conscients de leurs responsabilités et de leurs impacts.

■ Regard d'acteur : Jean-Luc Birski, président de l'association *Si T'es Jardin*, directeur de la Régie de Territoire C2S Services (Vierzon)



« Le jardin - support d'actions d'éducation à l'environnement ou de prévention santé, lieu de rencontres et d'échanges, d'autoproduction pour les habitants et leurs familles - met en œuvre des pratiques cohérentes avec les valeurs qu'il véhicule. Jardiner au naturel est de ce fait une pratique incontournable.

Dans une démarche d'éducation populaire, en prise directe avec des enjeux forts de notre société – la santé, la précarité alimentaire, la préservation de la biodiversité... – les Régies affirment la nécessité d'accompagner les habitants dans l'appropriation de ces questions majeures. Leurs jardins s'inscrivent ainsi en cohérence avec les pratiques désormais largement répandues d'entretien alternatif des espaces urbains, dont la valorisation des trames vertes est une illustration.